



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°21
DU MERCREDI 4 DECEMBRE 2024 17 H 30

Membres présents : Christian Brouillard, Gérard Bruguet, Alice Brun, Michèle Buis, Michel Cauvin, Michel Chabannon, Jean-Paul Colotte, Philippe Croze, Christian Effantin, Dominique Follet, Sophie Gault, Patrick Lavarde, Jacques Ollier, Henri Peyronnel, Nadine Reynaud, Michel Riuné, Pierre Verdier.

Président : Michel Cauvin

Secrétaire de Séance : Alice Brun

Le Président ouvre la séance et propose l'examen de l'ordre du jour :

1°) Le procès-verbal du CA du 16 Octobre 2024 est approuvé.

2°) Election du Président et d'un Vice-Président :

A) Election du Président :

Michel Cauvin annonce qu'il ne se représente pas.

Michel Riuné est candidat : il indique que depuis son arrivée au club, il a pu y constater une grande organisation mise en place avec des bénévoles passionnés et intéressés, un esprit de camaraderie et de solidarité. Après s'être engagé en tant que responsable de la formation, il est prêt à s'investir dans l'animation du collectif au service des adhérents.

Un vote à bulletin secret est donc organisé ; **17** votants ; **3** bulletins blancs ; **1** Bulletin blanc ; **13** voix pour **Michel Riuné qui est élu Président.**

Michel Riuné remercie les membres du CA pour leur confiance, **Michel Cauvin** pour l'action menée depuis **4** ans qui redevient administrateur. Il reconnaît l'historique du club : son organisation, son esprit de solidarité ainsi que son niveau d'exigence et s'engage à les préserver et à les développer. Il se voit comme le chef d'orchestre à l'écoute des suggestions des membres se chargeant de faire circuler l'information.

B) Election du Vice-Président :

Il demande ensuite s'il y a des candidats pour la vice-présidence ; **Gérard Bruguet**, ancien vice-Président, souhaite se représenter. Un vote à bulletin secret est organisé :

17 Votants ; **16** voix pour Gérard Bruguet ; **1** bulletin blanc

Gérard Bruguet est élu Vice-Président

3°) Attribution des postes de chacun des membres du CA :

Secrétariat : **Alice Brun** ;
Trésorier : **Pierre Verdier** ;
Formation : **Michel Riuné** garde l'attribution pour l'instant ;
Coordination des Randonnées : **Michèle Buis** ;
Coordination des Séjours : **Jean-Paul Colotte** ; **Contrôle avec Pierre Verdier** ;
Responsable Tourisme : **Jean-Paul Colotte** ;
Responsable Réservation des salles, cars, mini bus : **Gérard Bruguet** ;
Responsable Balisage : **Philippe Croze** ;
Responsable Accueil+ Forum : **Dominique Follet** ;
Responsable Site Internet, photos, programme : **Sophie Gault avec Maurice Barbotin** ;
Responsable Contrats : **Assoconnect** ; **SFR** ; **Jimdo** : **Maurice Barbotin** ;
Responsable Archivage statistique, **CRC** : **Maurice Barbotin** ;
Responsable Assurances, déclaration accident : **Alice Brun** ;
Responsable Logistique et convivialité : **Nadine Reynaud** ;
Responsable Bibliothèque, Cartes : **Nadine Reynaud** ;
Chauffeurs Mini Bus : **Christian Brouillard, Dominique Follet, Alain Guichard, Christian Mounier.**

4°) Sophie Gault est nommée Animatrice.

5°) Création d'une activité rando Santé :

Le CA donne un **avis favorable** à la création d'une activité rando douce, terme qui sera utilisé avant labellisation, pilotée par **Sophie**.

Gérard et Michel Cauvin participeront.

Les randonnées auront lieu le mardi après-midi ; **5 à 6 km avec 50 m de dénivelé.**

Une information sera faite aux adhérents actuels et aux anciens. Début de l'activité début janvier : essai une fois après rencontre avec la responsable, puis adhésion avec fourniture d'un certificat médical spécifique et licence.

Un calendrier spécial sera établi.

Si plusieurs animateurs suivent la formation rando santé, le dossier de demande d'habilitation pourra être établi ensuite.

6°) Constitution d'un groupe de mise à jour du Memo :

Il sera piloté par **Michèle Buis**

Y participeront : **Nadine, Jean-Paul, Patrick, Christian Brouillard,**

Ils se réuniront au club.

7°) Séminaire des animateurs :

Avis favorable pour l'organisation d'un séminaire animateurs et adjoints au printemps **2025** pour une journée.

Michèle sera la coordinatrice

8°) Dates à retenir :

Pas de permanence au club les **27 décembre 2024 et 3 janvier 2025.**
Le prochain CA aura lieu le mercredi 21 mai 2025 à 17 h à la MVA

La séance est levée à 20 H

La Secrétaire,



Alice BRUN

Le Président,



Michel RIUNÉ